Rencontre du 24 juin avec le ministère :
ça bouge enfin !
Des annonces importantes qui doivent cependant encore être actées !

La journée d'actions du 24 juin, après un rassemblement à Saint Mandé de météos venus de toute la France et l'intervention d'une délégation au conseil d'administration, s'est conclue par un rassemblement devant notre ministère de tutelle. Une délégation intersyndicale CGT-FO-Solidaires a pu être reçue par M. Mourlon, conseiller social au cabinet de la ministre.

Action au conseil d'administration le matin

Une trentaine de personnes se sont rendues au conseil d'administration pour interpeller la direction et les administrateurs. Un dossier, contenant les argumentaires des points que voulait aborder la délégation, avait été remis à chaque administrateur. Vous trouverez ces documents sur les différents sites de l'intersyndicale.

Le PDG s'est particulièrement illustré en évitant tout dialogue et en refusant de répondre aux questions qui pourraient lui être posées. Face à cette attitude de dédain, les agents présents ont chacun leur tour questionné les projets de la direction et argumenté pour défendre notre établissement. Les actions parisiennes ont été appuyées par des actions en région : blocage à Strasbourg le 23, « petit déjeuner revendicatif » à Toulouse le 24.

Au ministère l'après-midi

L'intersyndicale a indiqué son intention de poursuivre les actions dans la durée tant que la baisse des effectifs n'est pas gelée. Les représentants ont insisté sur le fait que les orientations annoncées par le PDG en terme d'automatisation rencontraient une forte opposition des agents à tous les niveaux et qu'elles avaient été fixées sans même se soucier de leur faisabilité. L'intersyndicale a fait savoir que la campagne de mobilisation et de communication allait se poursuivre maintenant que les orientations de la direction étaient claires et conduisaient à la disparitions des implantations locales, une perte massive de compétences, une réduction importante de nos missions et une baisse inacceptable de la qualité du service public météorologique rendu. L'état du dialogue social avec notre direction a largement été dénoncé.

Après une heure d'échanges, M. Mourlon indique :

- que le COP 2017-2021 dont la signature était prévue en septembre 2016 ne sera pas signé tant que le conflit persiste à Météo-France. Ce report permettra de rediscuter des projets de la DG, notamment l'automatisation de la base amont de prévision.
- qu'il portera à la ministre l'idée d'offrir du répit à Météo-France afin d'alléger la réduction des effectifs (il s'engage à nous faire connaître la nouvelle trajectoire mi-juillet).
- qu'une étude du type « retours socio-économiques sur investissement dans la météorologie » sera engagée par le MEEM.
- qu'il informera Ségolène Royal que l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires souhaite une entrevue avec son directeur de cabinet.

Ces annonces sont d'importance et demandent maintenant à être traduites en acte.
Après 1 an de lutte, de boycott, grèves et rendez-vous au ministère, les lignes semblent bouger et l'intersyndicale appelle les collègues à ne surtout pas relâcher la pression en préparant de nouvelles formes d'actions.

La suite
Un préavis de grève court jusqu'au 7 juillet. Un nouveau préavis sera déposé ces prochains jours pour couvrir la période allant du 8 juillet au 24 juillet, permettant d'organiser tout type d'action en fonction des avancées obtenues ou pas.

L'intersyndicale envisage de faire des 1er et 7 juillet, dates du CHSCTEP et du CTEP, des points d'étape et de consolidation des annonces faites par le ministère.

Concernant ce CTEP, nous demandons à ce que des experts soient entendus par la DG.
Sans réelles inflexions constatées, les délégations de l'intersyndicale météo Solidaires-FO-CGT quitteront la séance et informeront le ministère que le dialogue n'a pu être renoué avec la direction générale de Météo-France.

L'intersyndicale Solidaires-CGT-FO rappelle ses revendications :
- Des recrutements sur concours pour remplacer chaque départ.
- Des moyens budgétaires pour pouvoir assurer toutes nos missions.
- Le maintien des centres météorologiques pour assurer expertise et conseil de proximité
- L'arrêt immédiat des projets d'automatisation et la mise en place de groupes de travail pluri-disciplinaires.
- la préservation des réseaux d'observation et des moyens pour en assurer la maintenance et l'exploitation
- La reconnaissance légale de Météo-France comme prestataire unique pour les messages d'alertes météorologiques diffusés sur le territoire, et pour les prestations de conseil, d’étude, de prévision des phénomènes météorologiques et climatiques utilisés par les administrations françaises.